

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2014 : PORTEFEUILLE CLINIQUE ÉLARGI ET POSITION DE TRÉSORERIE RENFORCÉE

- *Acquisition en février 2014 de IPH2201, un anticorps thérapeutique anti-NKG2A « first-in-class » prêt à entrer en essais cliniques de Phase II*
- *Augmentation de capital de 50 millions d'euros effectuée auprès d'investisseurs institutionnels spécialisés*
- *Trésorerie de 78,9 millions d'euros au 30 juin 2014**
- *Progression de l'ensemble des programmes conformément aux plans*

Marseille, le 17 septembre 2014

Innate Pharma SA (Euronext Paris: FR0010331421 – IPH), la société de l'immunité innée développant des anticorps thérapeutiques innovants contre le cancer et les maladies inflammatoires, annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier semestre 2014.

Hervé Brailly, président du directoire et co-fondateur d'Innate Pharma, déclare : « *Ce premier semestre a été marqué par l'acquisition d'un anticorps immunomodulateur au stade clinique et « first-in-class ». La Société a sécurisé les moyens financiers pour mener à bien son développement en Phase II, grâce à une augmentation de capital de 50 millions d'euros auprès d'investisseurs institutionnels. Notre horizon de trésorerie reste de ce fait inchangé, à fin 2017, et nous anticipons d'ici-là une création de valeur significative pour nos actifs.*

Lirilumab, licencié à Bristol-Myers Squibb, devrait délivrer des données majeures en 2015. Les données de la Phase II randomisée testant lirilumab en monothérapie dans la leucémie aigue myéloïde, dont le recrutement s'est achevé en juillet, devraient être disponibles en fin d'année.

Le programme IPH2201 progresse et le premier essai de Phase II devrait enrôler son premier patient cette année tandis que d'autres essais devraient démarrer dans la première partie de 2015.

IPH4102 a récemment reçu le statut de médicament orphelin dans l'Union Européenne ; le programme avance et devrait devenir notre troisième candidat-médicament en développement clinique en 2015.

Innate Pharma engage une nouvelle étape passionnante de son développement, avec un élargissement de son portefeuille clinique, confortant son positionnement unique dans le secteur prometteur de l'immuno-oncologie ».

Une réunion à destination des analystes financiers, gérants et journalistes se tiendra aujourd'hui à 11h30 dans les locaux de la Société Française des Analystes Financiers

- 24 rue de Penthièvre, 75008 Paris -

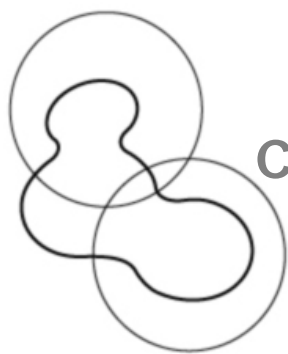
Une conférence téléphonique se tiendra aujourd'hui à 14h

au numéro suivant : +33 (0)1 70 77 09 40

Vous pourrez réécouter la conférence pendant 3 mois

au +33 (0)1 72 00 15 00 - Numéro d'accès: 289032#

* Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

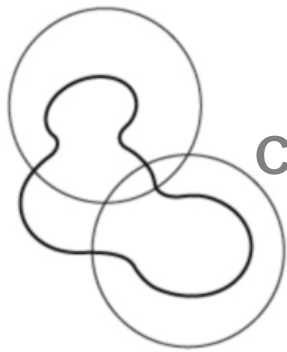
Principaux éléments financiers :

Les éléments clés des résultats semestriels 2014 sont les suivants :

- Une baisse des produits opérationnels (4,1 millions d'euros pour le premier semestre 2014 contre 7,0 millions d'euros pour le premier semestre 2013), résultant principalement de la baisse du montant reconnu au titre de l'étalement du paiement initial relatif au contrat de licence signé avec Bristol-Myers Squibb. Pour rappel, ce paiement initial d'un montant de 35,3 millions de dollars (24,9 millions d'euros), totalement encaissé en juillet 2011, est reconnu en chiffre d'affaires sur la durée anticipée du programme clinique engagé au moment de la signature. Ce programme est presque achevé.
- Une augmentation des charges opérationnelles (13,2 millions d'euros contre 9,2 millions d'euros en 2013). Cette augmentation résulte principalement des coûts relatifs au programme IPH4102, qui est entré en développement préclinique réglementaire au quatrième trimestre 2013. Ce poste comprend également l'amortissement de l'actif incorporel relatif à l'acquisition d'IPH2201 (anti-NKG2A) pour un montant de 0,7 million d'euro (pas d'impact de trésorerie). La perte nette s'élève à 9,1 millions d'euros pour le premier semestre 2014 ;
- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants s'élevant à 78,9 millions d'euros au 30 juin 2014. À la même date, les dettes financières s'élevaient à 4,4 millions d'euros, dont 2,9 millions d'euros liés à un crédit-bail immobilier. Sur la base de ses programmes actuels, la Société estime que cette situation de trésorerie lui offre une visibilité financière jusqu'à fin 2017 (cette estimation ne prenant pas en compte d'éventuels revenus non récurrents).

Le tableau suivant résume les comptes semestriels établis conformément aux normes IFRS pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2013 et 2014 :

En milliers d'euros, sauf données par action	Période de six mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Revenus des accords de collaboration et de licence	1 027	4 534
Financements publics de dépenses de recherche	3 110	2 444
Produits opérationnels	4 137	6 978
Dépenses de recherche et développement	(10 890)	(7 003)
Frais généraux	(2 310)	(2 152)
Charges opérationnelles nettes	(13 200)	(9 155)
Résultat opérationnel (perte)	(9 063)	(2 177)
Produits financiers	338	339
Charges financières	(143)	(152)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(170)	(332)
Résultat net (perte)	(9 039)	(2 323)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Revue du portefeuille de candidats médicaments :

Lirilumab (anticorps anti-KIR), licencié à Bristol-Myers Squibb :

Durant le premier semestre 2014, tous les programmes en cours ont progressé conformément aux plans. L'essai de Phase II randomisé contre placebo testant lirilumab en traitement de maintenance chez des patients âgés atteints de leucémie aigüe myéloïde (« LAM ») en première rémission complète (essai IPH2102-201, « EffiKIR ») a achevé le recrutement des 150 patients prévus au protocole. En mars 2014, le comité de revue des données et de la tolérance (Data and Safety Monitoring Board, « DSMB ») a effectué sa deuxième évaluation de l'étude EffiKIR et recommandé la poursuite de l'essai tel que prévu. Le DSMB se réunit tous les six mois et la prochaine réunion est prévue fin septembre. Les résultats d'EffiKIR sur le critère primaire d'efficacité, la survie sans leucémie, sont prévus fin 2015. Il n'est pas prévu d'analyse intermédiaire.

En juillet, Innate Pharma a achevé l'essai de Phase I en monothérapie de lirilumab. Cet essai de tolérance a recruté 37 patients présentant des cancers solides ou hématologiques de types divers, dont la maladie était stable ou faiblement progressive, ou en réponse complète. Ces caractéristiques ne permettaient pas de mesurer la réponse tumorale. Les patients ont reçu jusqu'à quatre doses de lirilumab, comprises entre 0,015 mg/kg et 10 mg/kg. Le critère primaire était la sécurité. Lirilumab a été bien toléré, avec un profil de tolérance correspondant aux observations faites avec IPH2101[†]. La dose maximale tolérée n'a pas été atteinte. Cette étude a ouvert la voie à l'essai EffiKIR conduit avec lirilumab.

Les deux essais de Phase I avec lirilumab conduits par Bristol-Myers Squibb dans des tumeurs solides en combinaison avec ipilimumab et nivolumab sont en cours. En mars 2014, Innate Pharma a annoncé le démarrage de l'extension de cohorte de l'étude de Phase I testant la combinaison de lirilumab et nivolumab. Le recrutement de cet essai est quasiment achevé.

IPH2201 (anticorps anti-NKG2A) :

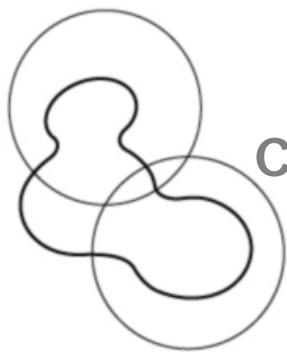
Le 5 février 2014, Innate Pharma SA et Novo Nordisk A/S ont annoncé qu'Innate Pharma avait acquis auprès de Novo Nordisk A/S les droits de développement et de commercialisation du candidat anti-NKG2A. En contrepartie, Novo Nordisk A/S a reçu 2 millions d'euros et 600 000 actions Innate Pharma[‡]. Novo Nordisk A/S est éligible à un total de 20 millions d'euros à l'enregistrement du produit et à des redevances assises sur les ventes futures. Ces redevances seront inférieures à 10% et augmenteront avec les ventes.

IPH2201 est un anticorps immunomodulateur « first-in-class » ciblant NKG2A, un récepteur inhibiteur des cellules NK et T, ayant un potentiel de développement dans l'inflammation et le cancer. Il a été testé dans une Phase I chez des patients atteints de polyarthrite rhumatoïde qui a démontré une bonne tolérance en voies intraveineuse et sous-cutanée, en injection unique ou multiple. Cet essai a été achevé en 2014.

En avril 2014, la Société a présenté son plan clinique initial pour IPH2201. Trois indications sont prioritaires : le cancer de la tête et du cou, la leucémie lymphoïde chronique et le cancer de l'ovaire. IPH2201 sera testé en monothérapie et en combinaison dans ces indications, au cours de cinq essais. Le démarrage du premier de ces essais cliniques est prévu en 2014.

[†] IPH2101 est une version parente de lirilumab (aussi appelé IPH2102). IPH2101 est produit dans des cellules hybridomes tandis que lirilumab est produit dans des cellules CHO.

[‡] Au prix de 8,33 euros par action.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

IPH4102, anti-KIR3DL2 :

IPH4102 est un anticorps cytotoxique humanisé « first-in-class », ciblant KIR3DL2 et visant à détruire les cellules de lymphomes T cutanés (LTC). Il est actuellement en études précliniques réglementaires et un essai clinique de Phase I devrait démarrer en 2015. IPH4102 a récemment reçu le statut de médicament orphelin dans l'Union Européenne pour le traitement des LTC.

Autres évènements :

Augmentation de capital :

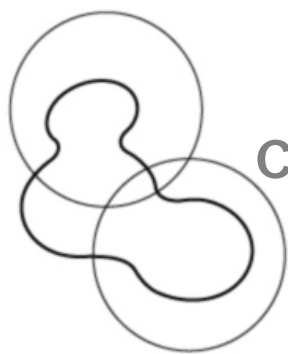
En juin 2014, la Société a procédé à une augmentation de capital d'un montant brut de 50 millions d'euros auprès d'investisseurs institutionnels spécialisés. 6,25 millions d'actions nouvelles ont été souscrites à un prix de souscription de 8,0€ par action (correspondant à une décote de 11,7% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de clôture des actions existantes de la Société des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix le 23 juin 2014).

Filiales et participations :

En date du 16 juillet 2014, l'Assemblée générale de Platine Pharma Services SAS a voté une augmentation de capital réservée à un nouvel investisseur, Advanced Bioscience Laboratories Inc. (ABL Inc.). La participation d'Innate Pharma SA est alors passée de 33,26% à 9,87%. Cette baisse de la participation dans Platine Pharma Services s'intègre dans une stratégie de focalisation d'Innate Pharma sur son portefeuille de candidats en développement.

Nomination :

En septembre 2014, Innate Pharma a annoncé la nomination de Pierre Dodion au poste de Directeur Médical et comme membre du comité exécutif. Pierre Dodion était dans ses dernières fonctions Senior Vice-président et responsable Corporate Development and Operations d'ARIAD Pharmaceuticals (2010-2013), puis Associate Partner à Alacrita LLC (2014). Il devient Directeur Médical d'Innate Pharma en remplacement de Marcel Rozencweig, qui devient Président de la filiale d'Innate Pharma SA, Innate Pharma Inc., établie dans le Delaware. Marcel Rozencweig représentera Innate Pharma SA dans ses interactions avec les parties prenantes américaines et reste à ce titre membre du Comité Exécutif de la Société.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société biopharmaceutique qui conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants contre le cancer et les maladies inflammatoires.

Son approche originale a donné lieu à des alliances structurantes avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb et Novo Nordisk A/S.

La Société a deux programmes testés en clinique dans le domaine de l'immuno-oncologie, une approche d'immunothérapie novatrice qui pourrait changer le paradigme de traitement des cancers en rétablissant la capacité des cellules immunitaires à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

La science d'Innate Pharma fait également l'objet de développement dans les pathologies inflammatoires chroniques.

Basée à Marseille et cotée en bourse sur NYSE-Euronext Paris, Innate Pharma comptait 90 collaborateurs au 30 juin 2014.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421

Code mnémonique IPH

Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

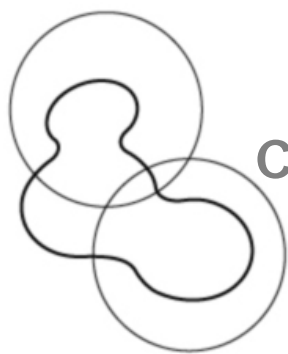
Innate Pharma

Laure-Hélène Mercier
Director, Investor Relations
Tel.: +33 (0)4 30 30 30 87
investors@innate-pharma.com

ATCG Press

Judith Aziza, Mob.: +33 (0)6 70 07 77 51
Marielle Bricman, Mob.: +33 (0)6 26 94 18 53

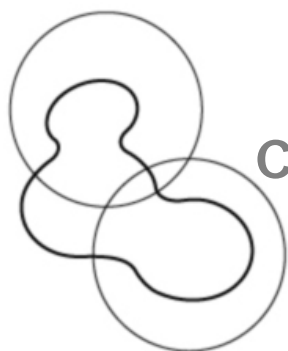
presse@atcg-partners.com



Eléments financiers semestriels

Bilan consolidé
(en milliers d'euros)

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	73 969	38 360
Instruments financiers courants	4 944	2 989
Créances courantes	12 045	8 002
Total actif courant	90 958	49 350
Actif non courant		
Immobilisations incorporelles	6 347	-
Immobilisations corporelles	6 054	6 258
Participations comptabilisées par mise en équivalence	102	272
Autres actifs immobilisés	6	2
Total actif non courant	12 509	6 532
Total de l'actif	103 468	55 882
Passif		
Passif courant		
Dettes opérationnelles	12 291	8 665
Passifs financiers	444	613
Provisions	-	-
Total passif courant	12 735	9 278
Passif non courant		
Passifs financiers	3 981	4 206
Avantages au personnel	848	789
Autres passifs non courants	883	1 324
Total passif non courant	5 712	6 319
Capitaux propres		
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société		
Capital social	2 648	2 287
Prime d'émission	181 437	128 000
Réserves et report à nouveau	(89 964)	(87 072)
Résultat de l'exercice	(9 039)	(2 892)
Autres réserves	(61)	(38)
Total des capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	85 021	40 286
Total du passif	103 468	55 882

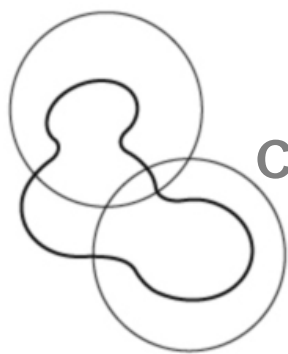


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)

	Période de six mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Revenus des accords de collaboration et de licence	1 027	4 534
Financements publics de dépenses de recherche	3 110	2 444
Produits opérationnels	4 137	6 978
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(788)	(722)
Coûts de propriété intellectuelle	(265)	(119)
Autres achats et charges externes	(7 358)	(4 522)
Coûts de personnel	(3 556)	(3 240)
Amortissements et dépréciations	(1 082)	(430)
Autres charges	(150)	(121)
Charges opérationnelles nettes	(13 200)	(9 155)
Résultat opérationnel	(9 063)	(2 177)
Produits financiers	338	339
Charges financières	(143)	(152)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(170)	(332)
Résultat avant impôts sur le résultat	(9 039)	(2 323)
Charge d'impôt sur le résultat	-	-
Résultat net de la période	(9 039)	(2 323)
Résultats par action revenant aux actionnaires de la Société :		
(en € par action)		
- de base	(0,19)	(0,06)
- dilué	(0,19)	(0,06)

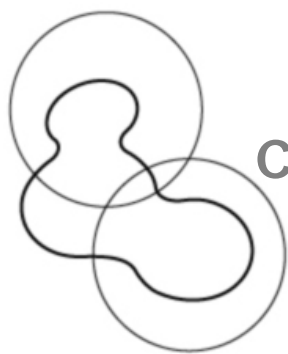


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Tableau des flux de trésorerie consolidé (en milliers d'euros)

	Période de six mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Résultat de la période	(9 039)	(2 323)
Amortissements et dépréciations	1 082	430
Provisions pour charges et engagements sociaux	41	41
Quote-part de résultat des mises en équivalence	170	332
(Plus) / moins-values de cession d'actifs	2	2
Produits sur actifs et autres actifs financiers	(242)	(271)
Intérêts nets payés	86	75
Marge brute d'autofinancement	(7 900)	(1 714)
Créances courantes et charges constatées d'avance	(4 043)	(2 024)
Autres dettes non courantes	(441)	(3 831)
Dettes opérationnelles	3 626	(395)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(8 759)	(7 964)
Acquisition d'actifs corporels	(230)	(259)
Acquisition d'actifs incorporels	(2 023)	-
Cession d'actifs immobilisés	-	117
Acquisition d'instruments financiers courants	(1 955)	(1 988)
Cession d'instruments financiers courants	-	2 033
Produits sur actifs et autres actifs financiers	242	271
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(3 967)	174
Opérations sur actions propres	11	34
Augmentation de capital	47 807	-
Impact net de l'émission d'actions	1 003	420
Remboursements d'emprunts ou de financements publics conditionnés	(394)	(417)
Intérêts nets payés	(86)	(75)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	48 340	(38)
Effets des variations de change	(5)	(4)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :	35 609	(7 833)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	38 360	30 584
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	73 969	22 751



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Produits opérationnels

Le tableau suivant présente les produits opérationnels au cours des périodes sous revue :

Période de six mois se terminant le 30 juin

En milliers d'euros	2014	2013
Revenus des accords de collaboration et de licence	1 027	4 534
Financements publics de dépenses de recherche	3 110	2 444
Produits opérationnels	4 137	6 978

Pour les périodes de six mois se terminant au 30 juin 2013 et 2014, les revenus des accords de collaboration et de licence proviennent de l'accord de licence exclusive pour le développement et la commercialisation du candidat-médicament IPH2102 (lirilumab) signé avec Bristol-Myers Squibb en juillet 2011, aux termes duquel Innate Pharma a reçu un premier paiement de 24,9 millions d'euros (35,3 millions de dollars US). Cette somme, non remboursable et non imputable, est comptabilisée en chiffre d'affaires sur la durée anticipée du programme clinique engagé au moment de la signature. Le montant non encore reconnu en chiffre d'affaires (soit 1,8 millions d'euros) constitue un produit constaté d'avance au passif du bilan. En plus de ce paiement, la Société a facturé à Bristol-Myers Squibb le montant de dépenses externes engagées dans le cadre du programme licencié tel que prévu au contrat.

Les financements publics de dépenses de recherche sont constitués uniquement du crédit d'impôt recherche dont le montant s'élève à 3,1 millions d'euros pour le premier semestre 2014 contre 2,4 millions d'euros pour le premier semestre 2013. Le crédit d'impôt recherche 2013 devrait être remboursé au cours du deuxième semestre 2014.

Charges opérationnelles, par fonction

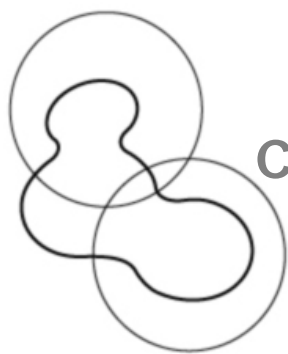
Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par fonction pour les périodes sous revue :

Période de six mois se terminant le 30 juin

En milliers d'euros	2014	2013
Dépenses de recherche et développement	(10 890)	(7 003)
Frais généraux	(2 310)	(2 152)
Charges opérationnelles nettes	(13 200)	(9 155)

Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affecté à la recherche et au développement (y compris le personnel affecté aux travaux menés dans le cadre des accords de collaboration et de licence), les coûts de sous-traitance (recherche, développement préclinique et développement clinique), les achats de matériels (réactifs et autres consommables) et de produits pharmaceutiques.

La variation de ces dépenses entre les deux périodes (10,9 millions d'euros au 30 juin 2014, contre 7,0 millions d'euros au 30 juin 2013, soit +56%) résulte essentiellement des coûts de sous-traitance (5,1 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 2,8 millions d'euros au 30 juin 2013). Cette augmentation résulte principalement des coûts relatifs au programme IPH4102. En 2014, le poste comporte également l'amortissement de l'actif incorporel relatif à l'acquisition d'anti-NKG2A pour un montant de 0,7 million d'euros (voir section « Rappel des événements marquants depuis le 1er janvier 2014 »).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Les dépenses de recherche et développement ont représenté respectivement 83% et 76% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013.

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affecté à la recherche et au développement ainsi que des coûts de prestations de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société. La hausse du poste résulte essentiellement de la hausse des charges de personnel (0,1 million d'euros).

Les dépenses de frais généraux ont représenté respectivement un total de 17% et de 24% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013.

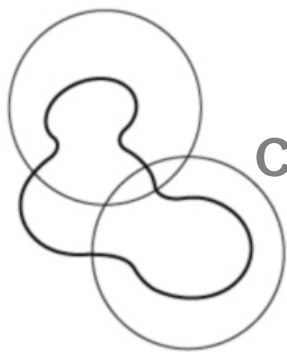
Charges opérationnelles, par nature

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par nature de dépense pour les périodes sous revue :

	Période de six mois se terminant le 30 juin	
En milliers d'euros	2014	2013
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(788)	(722)
Coûts de propriété intellectuelle	(265)	(119)
Autres achats et charges externes	(7 358)	(4 522)
Charges de personnel	(3 556)	(3 240)
Amortissements et dépréciations	(1 082)	(430)
Autres produits et charges, nets	(150)	(121)
Charges opérationnelles nettes	(13 200)	(9 155)

Les variations des principales charges par nature s'expliquent ainsi :

- Achats consommés de matières, produits et fournitures : la hausse de ce poste entre les deux périodes (respectivement 0,8 million d'euros et 0,7 millions d'euros pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013, soit +9%) résulte principalement de l'augmentation de l'activité de recherche en laboratoire.
- Autres achats et charges externes : la variation de ce poste entre les deux périodes (respectivement 7,4 million d'euros et 4,5 millions d'euros pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013, soit +63%) s'explique essentiellement par l'augmentation des coûts de sous-traitance (5,1 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 2,8 millions d'euros au 30 juin 2013) relatifs au programme IPH4102.
- Charges de personnel : l'augmentation du poste entre les deux périodes (respectivement 3,6 millions d'euros et 3,2 million d'euros pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013, soit +10%) résulte principalement de l'augmentation des salaires et de recrutements effectués au cours du semestre.
- Amortissements et dépréciations : l'augmentation du poste entre les deux périodes (respectivement 1,1 millions d'euros et 0,4 million d'euros pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013, soit +175%) résulte de l'amortissement de l'actif incorporel relatif à anti-NKG2A pour un montant de 0,7 million d'euros (voir section « Rappel des événements marquants depuis le 1er janvier 2014 »).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Éléments de bilan

Au 30 juin 2014, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers courants détenus par la Société s'élevait à 78,9 millions d'euros contre 41,3 millions d'euros au 31 décembre 2013. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'incluent pas le crédit d'impôt recherche 2013, qui devrait être encaissé au second semestre 2014 (4,1 millions d'euros).

Depuis sa création en 1999, la Société a été financée principalement par son activité de « out-licencing » (principalement en relation avec les accords signés avec Novo Nordisk A/S et Bristol-Myers Squibb) et par l'émission d'actions nouvelles. La Société a également généré de la trésorerie par le financement public de dépenses de recherche et des financements reçus de BPI France (ex-Oséo) sous forme d'avances remboursables non porteuses d'intérêt et de Prêt à Taux Zéro Innovation (PTZI). Au 30 juin 2014, le montant restant dû au titre de ces avances remboursables et prêts à taux zéro s'élève à 1,5 million d'euros, comptabilisé en passifs financiers non courants.

Les autres éléments clés du bilan au 30 juin 2014 sont :

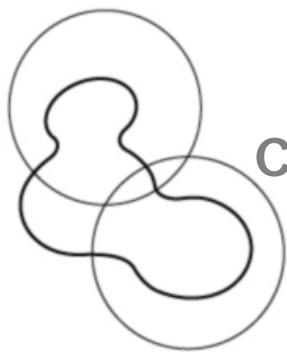
- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 6,3 millions d'euros, correspondant aux droits et licences relatifs à l'acquisition sur le semestre de l'anticorps anti-NKG2A (voir section « Rappel des événements marquants depuis le 1er janvier 2014 ») ;
- Une créance de 7,3 millions d'euros sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche pour l'année 2013 et la période de six mois se terminant au 30 juin 2014 ;
- Un produit constaté d'avance de 1,8 millions d'euros correspondant à la partie du paiement initial reçu de Bristol-Myers Squibb non encore reconnue en résultat (dont 0,9 million d'euros sont classés en autres passifs non courants) ;
- Des capitaux propres s'élevant à 85,0 millions d'euros, incluant la perte pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2014 de 9,0 millions d'euros.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie nets générés au cours de la période de six mois se terminant au 30 juin 2014 se sont élevés à 35,6 millions d'euros, à comparer à des flux de trésorerie nets utilisés lors de la période de six mois se terminant au 30 juin 2013 de 7,8 millions d'euros.

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

- Une perte comptable semestrielle de 9,0 millions d'euros, incluant des amortissements d'un montant de 1,1 million d'euros ;
- Une augmentation de capital réalisée en juin 2014 auprès d'investisseurs institutionnels spécialisés pour un montant net de 47,8 millions d'euros ;
- L'acquisition de l'anticorps anti-NKG2A auprès de Novo Nordisk A/S (2,0 millions d'euros, voir section « Rappel des événements marquants depuis le 1er janvier 2014 ») ;
- L'acquisition d'instruments financiers courants (2,0 millions d'euros) ;
- Le produit net de l'émission d'actions consécutive à l'exercice d'instruments de participation au capital pour un montant de 1,0 million d'euros.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Rappel des évènements marquants depuis le 1er janvier 2014

- Innate Pharma SA a acquis en date du 5 février 2014 auprès de Novo Nordisk A/S les droits de développement et de commercialisation du candidat anti-NKG2A, un anticorps immunomodulateur « first-in-class » prêt à entrer en essai clinique de Phase II en oncologie. En contrepartie de cette licence, Novo Nordisk A/S a reçu 2.0 millions d'euros et 600 000 actions Innate Pharma. Novo Nordisk sera éligible à un total de 20 millions d'euros à l'enregistrement du produit et à des redevances inférieures à 10% assises sur les ventes futures.
- En date du 24 juin 2014, la Société a annoncé avoir levé un montant brut de 50 millions d'euros dans une augmentation de capital effectuée auprès d'investisseurs institutionnels spécialisés. 6,25 millions d'actions nouvelles ont été souscrites à un prix de souscription de 8.0€ par action. Ce prix correspond à une décote de 11,7% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de clôture des actions existantes de la Société des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix le 23 juin 2014, conformément à la seizième résolution votée par l'Assemblée générale mixte de la Société du 27 mars 2014.

Nota

Les comptes condensés consolidés au 30 juin 2014 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes et ont été arrêtés par le Directoire de la Société le 16 septembre 2014. Ils ont été revus par le Conseil de Surveillance de la Société le 16 septembre 2014. Ils ne seront pas soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés au paragraphe 5 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 7 avril 2014. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document de référence disponible sur le site internet de la Société.

Relations avec les parties liées

Les relations avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en Note 21 de l'information financière semestrielle condensée établie selon la norme IAS 24 révisée.